



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/17347
18 juillet 1985
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATEE DU 18 JUILLET 1985, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRES DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la lettre datée du 18 juillet 1985 que vous a adressée M. Tariq Aziz, Vice-Premier Ministre et Ministre des relations extérieures de la République d'Iraq, relative à la poursuite de la guerre de la part du régime iranien qui ne cesse de lancer des attaques contre l'Iraq afin d'en occuper le territoire, malgré l'attitude positive qu'a adoptée l'Iraq pour rétablir la paix et pour donner aux dirigeants de Téhéran la possibilité de mettre fin à la lutte et d'obtenir la paix.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer la présente lettre et son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,

(Signé) Riyadh AL-QAYSI

Annexe

Lettre datée du 18 juillet 1985 adressée au Secrétaire général par le Vice-premier Ministre et Ministre des relations extérieures de l'Iraq

Comme vous le savez, le 14 juin 1985 l'Iraq a fait savoir, par l'intermédiaire du Président de la République, dans la quatrième lettre adressée au peuple iranien, sa décision d'arrêter les bombardements d'objectifs choisis dans les villes iraniennes afin de donner aux dirigeants de Téhéran une nouvelle occasion de réfléchir à la paix. J'ai le regret de vous informer que le régime de Téhéran, au lieu de profiter de cette occasion de réduire l'intensité de la lutte et de préparer les conditions appropriées pour rétablir la paix, n'a cessé de faire des déclarations au plus haut niveau pour annoncer son intention de poursuivre la guerre et son rejet de tous les efforts en faveur de la paix. De même, il a continué de lancer des attaques contre différents points de l'autre côté de la frontière entre l'Iraq et l'Iran, qui a 1 180 km de long, et il a intensifié ses attaques de façon notable au cours des derniers jours, en particulier le 15 juillet, date à laquelle ont eu lieu les derniers de ses efforts désespérés pour pénétrer en territoire iraquien dans les régions de Kushina et Ras Al-Abd dans le Hud Sayyid Kan, dans le nord de l'Iraq.

Je souhaite signaler à votre attention que le régime iranien est entièrement responsable de l'escalade des combats qui s'est produite malgré les efforts que vous déployez pour arrêter les actes d'agression et parvenir à un accord par voie de négociation. Les déclarations officielles de l'Iran et son obstination à poursuivre la guerre et à lancer sans cesse des attaques contre l'Iraq pour en occuper le territoire et le soumettre à sa domination constituent une violation évidente de tous les instruments, lois et usages internationaux et méritent d'être condamnées et rejetées par la communauté internationale. L'Iraq qui maintient sa position et qui est disposé à en finir avec ce conflit d'une manière juste et honorable, n'est aucunement responsable de la poursuite de cette guerre sanglante ni de ses conséquences fatales. Si l'Iraq se voit obligé, dans la poursuite du combat, d'utiliser les moyens défensifs dont il dispose, il ne fait qu'exercer son droit légitime et sacré de se défendre et de défendre son territoire et sa dignité.

Le Vice-premier Ministre,

Ministre des relations
extérieures,

(Signé) Tariq AZIZ
